

1. Intitulé du certificat (Dans la langue d'origine)

DE - Professeur de danse

2. Traduction de l'intitulé du certificat (Le cas échéant. Cette traduction est dépourvue de toute valeur légale)

3. Éléments de compétences acquis

Compétences transversales

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe
- Identifier et sélectionner avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation
- Développer une argumentation avec esprit critique
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs
- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale
- Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles

Compétences spécifiques

- Maîtriser une pratique chorégraphique et s'exprimer avec celle-ci
- Nommer, définir et interroger les éléments constitutifs de la danse et de sa discipline (vocabulaire, terminologie, langage, culture...)
- Se relier à un répertoire représentatif de sa discipline principale
- Porter un regard critique sur sa pratique artistique
- Opérer des choix chorégraphiques et les justifier sur les plans techniques et patrimoniaux
- Faire état d'expériences artistiques tant individuelles que collectives
- Être disponible à de nouveaux répertoires
- Relier sa pratique à l'histoire de la danse et à la culture chorégraphique
- Exprimer une connaissance sensible des courants chorégraphiques, de leurs contextes, de leur histoire, de leurs évolutions actuelles
- Relier sa pratique à d'autres arts et à d'autres esthétiques chorégraphiques
- Saisir les opportunités de la diffusion pour organiser des projets en lien avec des artistes, des œuvres ou des structures culturelles
- Mettre en jeu des fondamentaux musicaux et rythmiques : formes musicales, paramètres du son, rythmes
- Relier structure musicale et structure chorégraphique notamment avec l'aide d'une partition
- Exploiter les ressources dynamiques des différents répertoires musicaux et pour ce faire explorer les ressources de l'histoire de la musique européenne et extra européenne, les œuvres musicales reliées à la danse
- Utiliser une pluralité de relations entre danse et musique
- Faire usage de protocoles de composition chorégraphique
- Investir différentes modalités d'improvisation dansée
- Comprendre et analyser l'organisation corporelle des élèves en situation de danse (prévention des risques liés aux pratiques dansées)
- Accompagner les élèves dans la réalisation des ajustements corporels nécessaires en vue de l'optimisation de leurs postures et mouvements dansés
- Mettre en œuvre des notions d'adaptation physiologique à l'effort dans le cadre de la pratique artistique de la danse
- Appliquer les éléments de prévention relevant de la santé du danseur
- Proposer des protocoles s'appuyant sur les grandes étapes du développement psychomoteur, psychologique et cognitif de l'enfance à l'âge adulte
- Adapter ses propositions pédagogiques en fonction des différentes étapes du développement psychique et physique de l'élève
- Adapter ses propositions pédagogiques aux conditions d'exercice de l'enseignement (espace, période de l'année, fatigue, projet en cours, réalité du moment, etc.)
- Repérer et prévenir les risques physiques et psychosociaux dans les apprentissages

- Prendre en compte les besoins spécifiques d'élèves en situation de handicap
- Adapter sa posture relationnelle à la réalité perçue de l'élève
- Amener l'élève à participer activement à une construction sensible de son corps et de sa conscience corporelle au sein d'une pratique collective
- Sensibiliser les élèves à la diversité des situations de vulnérabilité (la question de « l'emprise pédagogique »), à la lutte contre les discriminations et les violences (violences et harcèlements sexistes et sexuels (VHSS), etc.)
- Être sensibilisé aux pratiques somatiques.
- Appliquer les textes en vigueur portant sur l'orientation et l'organisation de l'enseignement artistique initial pour concevoir une démarche pédagogique
- Définir des objectifs d'acquisition et des rythmes de progression adaptés aux spécificités de sa discipline et à la répartition du parcours d'apprentissage dans le temps (de l'éveil-initiation aux niveaux avancés)
- Concevoir des activités qui développent la recherche personnelle, l'expérimentation et la créativité de l'élève
- Mobiliser des ressources issues des sciences humaines et sociales (développement psychomoteur, psychologique et cognitif, psychopédagogie, sciences de l'éducation) notamment pour les enfants de 4 à 5 ans, période d'éveil, et pour les enfants de 6 à 7 ans, période d'initiation à la danse
- Développer des processus d'apprentissage et savoir les mobiliser en cohérence avec ses intentions pédagogiques
- Prendre en compte les besoins, les attentes, les capacités, potentiels et motivations des élèves
- Adapter et/ou élaborer des outils, supports et méthodes pédagogiques en fonction des élèves, et des contextes
- Communiquer sur sa démarche pédagogique
- Formuler des propositions et consignes en fonction des objectifs et formats de chaque séance : cours d'éveil, d'initiation, technique, atelier, travail sur les répertoires, temps d'improvisation, de composition
- Favoriser l'immersion artistique des élèves par l'utilisation de supports variés, notamment d'objets adaptés à l'éveil et à l'initiation à la danse
- Ajuster ses propositions à la réalité des personnes en présence
- Diversifier les propositions pour offrir aux élèves des chemins d'acquisition variés
- Développer la mémoire des gestes, des rythmes, des chemins du mouvement et de l'engagement corporel et sensible
- Apporter aux élèves les ressources nécessaires à la compréhension de leurs organisations corporelles en vue de la réalisation des mouvements dansés
- Nourrir ses enseignements d'une culture chorégraphique et musicale avérée
- Animer des activités qui favorisent l'autonomisation des élèves dans leur pratique notamment par la recherche personnelle, l'expérimentation et la créativité
- Susciter la curiosité des élèves, les inciter à trouver leurs propres réponses en favorisant leur esprit critique et en élargissant leurs références
- Accueillir, réinvestir les propositions des élèves, leurs remarques et analyses
- Susciter le travail en groupe, l'écoute de l'autre, le partage, l'échange entre les élèves
- Adopter son langage et son comportement en tenant compte de la diversité des élèves et des contextes
- Favoriser la singularité artistique de chaque élève au sein d'un groupe à travers l'observation, la prise de parole et l'échange collectif
- Mettre en œuvre des modalités de suivi des acquisitions des élèves en partenariat, le cas échéant, avec d'autres enseignants et partenaires éducatifs
- Évaluer les apprentissages des élèves et leur progression, en fonction des objectifs et, le cas échéant, des handicaps visibles et invisibles : acquisitions techniques, développement de la construction corporelle, développement de l'autonomie, expression artistique, etc...
- Mettre en œuvre des dispositifs permettant l'évaluation continue des réalisations des élèves sur différents volets (technique, créativité, musicalité, improvisation, composition, etc.)
- Rendre les élèves acteurs de leur progression et de leur évaluation
- Auto-évaluer la séance réalisée, notamment à partir des objectifs poursuivis
- Orienter les élèves au fil de leurs apprentissages en fonction de leurs acquis, de leur progression et des réalisations personnelles dont ils-elles peuvent faire état
- Développer et entretenir des modes de communication avec les familles
- Identifier le contexte et le cadre de son intervention (sensibilisation, transmission, intervention, récurrente ou ponctuelle)
- Concevoir le déroulé de séance autour de thématiques et d'objectifs précis
- Prévoir des modalités pédagogiques permettant une approche sensible du mouvement (exploration, improvisation, jeux artistiques, ...)
- Prévoir des supports variés au service des enjeux artistiques et humains de la démarche
- Prendre en compte, le cas échéant, la relation au socle de commun de connaissances, de compétences et de culture de l'éducation nationale
- Vérifier que la sécurité des participants et des intervenants est garantie (espace, sol, température, accessibilité, ...)
- Mettre en œuvre les situations pédagogiques définies par le projet
- Donner des repères en matière d'espace, de temps, de corps favorisant l'expérience artistique des participants
- Adapter les situations à la réalité des personnes en présence et de leurs réponses motrices et émotionnelles
- Articuler les dynamiques entre pratiques artistiques et enseignement
- Entretenir et développer un parcours de spectateur
- Mener des recherches dans le but de s'approprier de nouvelles approches artistiques et/ou pédagogiques en lien avec les évolutions scientifiques et sociales et les décliner, le cas échéant, dans la réalisation d'un projet artistique

4. Secteurs d'activité et/ou types d'emplois accessibles par le détenteur du certificat

Secteurs d'activité :

Le diplôme d'État de professeur de danse permet à son titulaire d'enseigner :

- dans des écoles de danse privées ou au sein des établissements d'enseignement public de la musique, de la danse et de l'art dramatique relevant des collectivités territoriales ;
- dans d'autres structures collectives proposant des enseignements en danse, notamment dans les associations, les établissements socio-culturels, les établissements privés de danse.

Il peut également être amené à enseigner dans des établissements d'enseignement supérieur sous tutelle du ministère chargé de la culture ou du ministère chargé de l'enseignement supérieur.

Type d'emploi accessible :

Le professeur de danse diplômé d'Etat exerce soit dans le secteur privé :

- en tant que salarié de la structure où il enseigne selon la qualification d'emploi définie par la convention collective applicable à la structure ;
- sous statut libéral ou de micro-entreprise.

Dans les établissements publics d'enseignement de la musique, de la danse et de l'art dramatique relevant des collectivités territoriales, le professeur de danse diplômé d'Etat :

- peut accéder au cadre d'emplois de catégorie B des assistants territoriaux d'enseignement artistique (ATEA) par voie statutaire (concours d'accès à la fonction publique territoriale) ; à ce titre, le diplôme d'Etat de professeur de danse est le diplôme requis pour se présenter au concours externe d'accès au grade ;
- dans le cadre d'une évolution de carrière dans la filière artistique de la fonction publique territoriale, il peut accéder par la voie du concours interne au cadre d'emplois de catégorie A des professeurs territoriaux d'enseignement artistique (PTEA) ;
- à défaut, il exerce en tant que contractuel ou vacataire de la collectivité ou de l'établissement public employeur.

En tant que salarié ou fonctionnaire le professeur de danse diplômé d'Etat peut avoir plusieurs employeurs dans le respect des réglementations en matière de cumul d'emplois et de rémunérations.

Code(s) ROME :

L1201 - Danse

K2105 - Enseignement artistique

Références juridiques des réglementations d'activité :

Loi n° 89-468 du 10 juillet 1989 relative à l'enseignement de la danse (article 1er)

Articles L 362-1 à L 362-5 et R.462-1 à R.462-5 du code de l'éducation

5. Base officielle du certificat

Organisme(s) certificateur(s)

Nom légal certificateur(s) :

MINISTERE DE LA CULTURE

Système de notation / conditions d'octroi

Modalités d'évaluation :

Evaluation continue et évaluation terminale : réalisations artistique, dossiers, supports de préparation de cours, conduites de séances de cours ou ateliers, entretiens, soutenances.

L'obtention de ce diplôme emporte l'acquisition de 180 crédits européens (ECTS).

Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par correspondance :

L'intégralité de la certification s'obtient par la validation de tous les blocs de compétences.

Niveau (national ou européen) du certificat

Niveau national (Décret n°2019-14 du 8 janvier 2019 relatif au cadre national des certifications professionnelles) : Niveau 6

Niveau du Cadre européen des certifications (CEC) : Niveau 6

Autorité responsable de l'habilitation

France compétences

6 rue du Général Audran 92400 Courbevoie

Accès au niveau suivant d'éducation / de formation

Accords internationaux de reconnaissance des qualifications

Base légale

Date de décision d'enregistrement : -

Durée de l'enregistrement : -

Date d'échéance de l'enregistrement : 05/12/2029

6. Modes d'accès à la certification officiellement reconnus

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	Oui
En contrat d'apprentissage	Non
Après un parcours de formation continue	Oui
En contrat de professionnalisation	Non
Par candidature individuelle	Oui
Par expérience	Oui

7. Information complémentaire

Niveau d'entrée requis (Le cas échéant)

L'accès à la formation (hors VAE) au diplôme d'État de professeur de danse est subordonné à la réussite d'un examen d'aptitude technique comportant trois esthétiques : danse classique, danse contemporaine et danse jazz.

Pour toute information complémentaire, notamment sur le système national de qualifications :

<https://www.francecompetences.fr>

National Europass Center

<https://agence.erasmusplus.fr/programme-erasmus/outils/europass>